LUNDI 20 MARS 2023 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 21201 - 78EME ANNÉE

De la misère coloniale au chômage, à la vie chère et aux inégalités : retour sur 77 ans de « départementalisation » à La Réunion

19 mars : succès de la conférence organisée par le Mouvement réunionnais pour la Paix

Le Mouvement réunionnais pour la Paix organisait dimanche le principal événement de la célébration du 77e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion : une conférence débat sur l'évolution de l'économie réunionnaise sous le régime dit de la départementalisation depuis 1946 jusqu'en 2022. Cette conférence était tenue par le professeur Ho Hai Quang, elle rencontra un grand succès dans un lieu symbolique : l'hémicycle du Conseil départemental.

Ce dimanche 19 mars, c'était le 77e anniversaire de l'abolition du statut colonial à La Réunion. À cette occasion, le Mouvement réunionnais pour la Paix organisait ce 19 mars une conférence de Ho Hai Quang. Intitulée « La Réunion 1946 – 2022 : de la plantation au capitalisme dépendant », elle s'est tenue dans un

lieu symbolique : l'hémicycle du Conseil départemental.
Un nombreux public a répondu favorablement à l'initiative du Mouvement réunionnais pour la Paix. Le Parti communiste réunionnais était représenté par une forte délégation comprenant ses dirigeants ainsi que des membres de sections venues de toute l'île. À ces militants s'ajoutaient également des personnalités de la vie politique et de la société civile de notre île.

L'abolition du statut colonial n'abolit pas la misère généralisée

Ho Hai Quang a présenté un exposé en deux parties avec 1960 comme date charnière. Rappelons que c'est en 1959 qu'a été créé le PCR sur la base de l'analyse suivante : la loi dite de départementalisation était un échec car elle ne pouvait pas apporter le développement du pays. D'où la proposition de créer une assemblée destinée à gérer les affaires des Réunionnais et d'un outil pour libérer le peuple du joug colonial : le PCR. La première partie de l'exposé a décrit la situation concrète sur laquelle reposait cette analyse des communistes réunionnais
Pour Ho Hai Quang, la départementalisation a entraîné trois conséquences majeures :
Tout d'abord l'alignement des institutions juridiques et politiques sur celles de la France. « Cependant, pour tenir compte des réalités locales, des exceptions ont été introduites : l'octroi de mer est maintenu, le SMIG subit une décote, on instaure le franc CFA et l'index de correction », précisa-t-il. Ensuite, une très forte croissance démographique accompagnée de la reconstruction intégrale de l'économie de plantation d'avant-guerre. Elle s'explique par une convergence entre les intérêts de la "plantocratie" réunionnaise et les besoins en sucre de la France.
Conclusion : « Au cours de cette période, il y a bien eu croissance économique. Mais elle a été"dévorée" par l'explosion démographique : le PIB / habitant n'augmente pas. La population continue de vivre dans des conditions misérables ».

Transformations découlant de l'intégration à la France

La seconde partie de l'exposé a ensuite traité de la période contemporaine à celle de la vie du PCR, de 1961 à 2022, période marquée par des transformations majeures.
Au niveau international, il y eut la décolonisation, création du GATT, de l'OMC, du marché commun, des ZEE. En France, ce fut la fin de la période de reconstruction, le retour de la stabilité politique avec l'avènement de la Ve République, une forte croissance économique
Pour rester parmi les puissances économiques dominantes, la France va déclencher une politique de rattrapage dans les territoires issus de son ancien empire colonial qui lui restent.
A La Réunion, cette politique va totalement bouleverser l'économie et la société. La réforme foncière va transformer les colons partiaires en petits paysans indépendant. Dans le même temps, la crise sucrière va entraîner la concentration de l'industrie sucrière. C'est la fin de l'économie de plantation.
En même temps, les aides massives venant de l'Etat et de l'Union européenne vont permettre de doter La Réunion d'infrastructures modernes qui sont réalisées par de grands groupes du BTP. Ceci aura pour effet d'élever rapidement le niveau de vie de la population (logement, électricité…)

Nouvelle structure de classes

La croissance des revenus entraîne celle de la demande. La production locale étant loin d'être capable d'y répondre, La Réunion fait massivement appel aux importations.
Un nouvel appareil commercial est alors créé dont le développement conduit à l'élimination des anciennes "boutiks".
Cet ensemble de transformations économiques explique la nouvelle structure de classes. Les colons partiaires et les grands planteurs ont disparu au profit des salariés et d'une nouvelle bourgeoisie essentiellement commerciale.
Si ce développement a été très rapide, il est aussi déséquilibré, conclut Ho Hai Quang : « La Réunion est actuellement confrontée à trois problèmes majeurs : chômage, vie chère et inégalités ».

La Réunion département depuis le 19 mars 1946 : « cette loi est un début pas une fin en soi »

La loi du 19 mars 1946, loi de départementalisation, permettra à La Réunion de sortir du statut colonial datant de 1663 à celui de département français d'outre-mer en même temps que la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française.

Mais cette loi est un début pas une fin en soi puisqu'il a fallu attendre 40 années de lutte. En effet, en 1986, Elie Hoarau est élu député de la Réunion avec Paul Vergès. Il démissionne tous les 2 de leur mandat pour manifester leur désaccord sur la loi de parité sociale du 31 décembre 1986, laquelle priverait les Réunionnais de leur droit à l'égalité sociale.

Pour terminer, rappelons-nous du slogan de Laurent Vergès qui pourrait devenir le signe de ralliement de tous ceux qui veulent le changement.

Notre jeune député avait résumé notre combat pour l'Egalité par la formule désormais archi connue

« Nou lé pa plis, nou lé pa moin, respekt à nou ! »

Cela s'adressait en priorité aux pouvoirs des partis parisiens qui ont refusé de nous accorder l'Egalité sociale comme prévu dans la loi depuis le 1er janvier 1947.

Il est important pour nous de prendre exemple d'hommes et de femmes qui ont mené des batailles tels que Léon de Lepervanche, président du conseil général, de Raymond Vergès, de Paul Vergès, de Elie Hoarau, de Laurent Vergès, de Isnelle Amelin et tant d'autres. Léon de Lépervanche et Raymond Vergés les pères de la départementalisation.

Il est important pour nous de « mèt ansanm, nout tout' uni parske le konba i kontinu » :

La Réunion connaît encore des inégalités, les retraites les plus faibles, les femmes qui sont plus impactées chez nous puisque parmi les retraités pauvres, il y a majoritairement des femmes, un taux d'illettrés encore trop élevé, la vie chère, une jeunesse en souffrance.

Isabelle Erudel

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

19 mars 1946-19 mars 2023 ? Ofisyèlman i koné pa ! Ofisyèlman lé pa la èk sa ! Étonan non ?

Mézami, yèr dimansh mwin la parti konsèye zénéral. Zot i trouv pa sa in pé drol zot ? É pourtan lé vré. Pars zour-la mouvman pour la pé la roganiz in konféranss pou anparl in pé listoir La Rényon. Pou anparl in pé lo soisante-disètyèm anivèrsèr la loi Vergès-Lépervanche-Césaire-Monerville…
Zour-la, LaGuadeloupe, la Guyane, la Martinique, épi La Rényon la vnu départman franssé. Zour-la la fini avèk noute statu kolonyal.

Mézami zot i koné d'apré sak noute parti i di é sé la vérité : néna in date i konte pou nou sé lo 20 désanm 1848 zour-la la fini avèk lésklavaz légalizé dann noute téritoir, néna lo 19 mars 1946 é sé la fin noute statu kolonyal-i pé apèl sa la oi d'égalité mé néna pou dir ladsu é néna in troizyèm date mé sète-la la pankor arivé pars sète-la sar la rokonéssans lo pèp rényoné sé in pèp majèr.

Mé la pa pou sa ni doi obliye lo 20 désanm 1848, ni lo 19 mars 1946. Pou lo promyèr date i fo pa ni obliye 62000 zésklav la rotrouv zot statu d'pèrs libre. Pou lo dézyèm date ni doi touzour majiné zour-la nou té pi ofisyèlamn kolonizé é lé pa pars i man ke in volé ké ni doi obliye lé dë premyé pars sa i fé parti listoir noute péi.

Késtyon ? Pou kossa ofisyèlman i parl pa la loi 19 mars 1946 ? Pou kossa kan Paul Vergès la domande k'i mète sa dann kalandriyé d'onèr la répiblik fransèz okin majorité la suiv ali — pétète pars in pé té pa dakor avèk literprétassion la loi, mé alon kant mèm pa obliyé, loi — la lété aprouvé par l'inanimité bande député.

Astèr si ni rovien dsu la konféranss lo profèssèr Ho Haï Kwang pars lo mouvman pou la pé la domande ali anparl son liv : « Ile de La réunion(1961-2020) — de la plantation au capitalisme dépendant. ». Ni pé dir oila in linterprétassion san konssèssion par raporte la réalité ékonomik. In fasson réalist pou oir lé shoz, antouléka in nésséssité mèt noute toute ansanb pou arète in kou avèk lof o-dévlopmn ni koné dopi dé tan é dé tan.

A bon antandèr, salu…

Justin